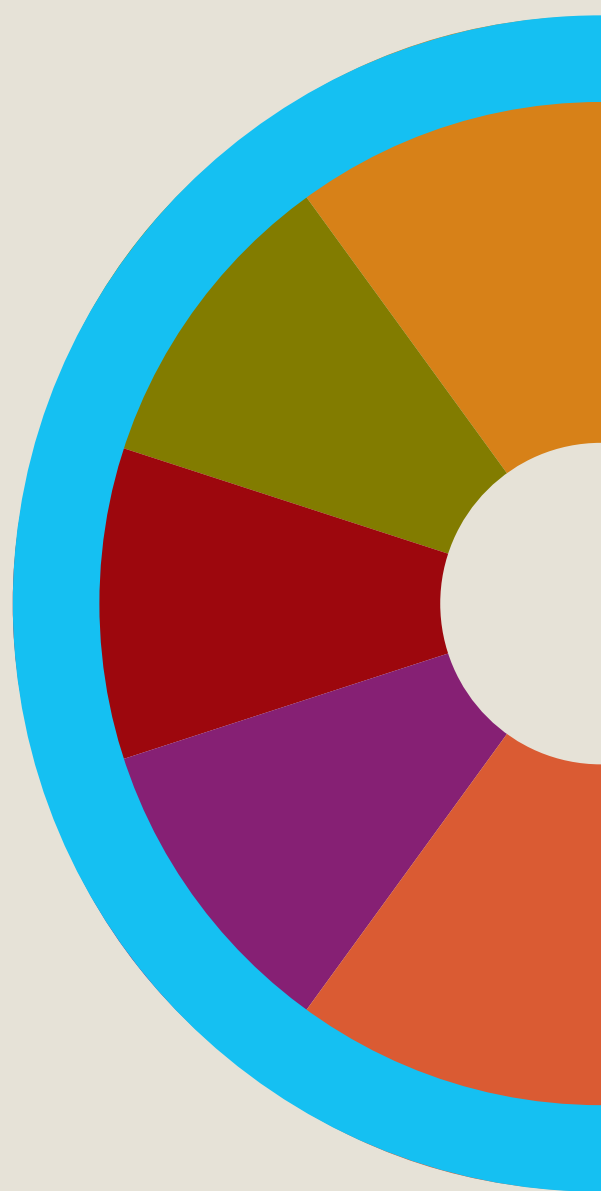


CONFINTEA VI

BILAN À MI-PARCOURS

25-27 OCTOBRE 2017
SUWON, RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Rapport de conférence



CONFINTEA VI

BILAN À MI-PAROURS

Rapport de conférence

Préparé par Clinton Robinson, Rapporteur général



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



UNESCO Institute
for Lifelong Learning

Institut de l'UNESCO
pour l'apprentissage
tout au long de la vie



confintea VI
6th International Conference on
Adult Education (CONFINTEA VI)
Mid-Term Review 2017



SUWON



Fresh Energy
OSAN

PUBLIÉ EN 2018 PAR

l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage
tout au long de la vie (UIL)
Feldbrunnenstr. 58
20148 Hambourg
Allemagne

© Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) voue l'essentiel de ses activités à la recherche, la formation, l'information, la documentation et la publication. Actif dans toutes les régions du monde, il concentre son action sur l'éducation des adultes et la formation continue, ainsi que sur l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle dans la perspective d'un apprentissage tout au long de la vie. Ses publications constituent de précieuses ressources pour les chercheurs en éducation, planificateurs, concepteurs de politiques et praticiens.

Alors que les programmes de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) sont élaborés conformément aux directives fixées par la Conférence générale de l'UNESCO, les publications de l'Institut sont rédigées sous sa seule responsabilité ; l'UNESCO ne répond pas de leur contenu.

Les idées et les opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs ; elles ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et ne l'engagent en aucune façon. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)

(<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>).

Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Préparé par Clinton Robinson, Rapporteur général

Traduction française : Claire Debard

Maquette de la couverture et conception : Teresa Boese

ISBN: 978-92-820-2137-8

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
Contexte	5
Objectifs	5
SÉANCE D'OUVERTURE	6
SÉANCE PLÉNIÈRE 1	
CONFINTEA VI : développements intervenus entre 2009 et 2017	6
SÉANCE PLÉNIÈRE 2	
Analyses régionales : progrès, défis et opportunités	7
SÉANCE PLÉNIÈRE 3	
Optimiser l'action : bonnes pratiques et leçons retenues	8
SÉANCE PLÉNIÈRE 4	
Perspectives pour 2030 : AEA, apprentissage tout au long de la vie (LLL), ODD 4 et programme élargi des ODD	9
SÉANCE PLÉNIÈRE 5	
Groupes thématiques parallèles et résultats	10
1. Première série de séances en groupes : dimensions intersectorielles de l'apprentissage et éducation des adultes et sa mise en œuvre au niveau des pays	10
a. <i>L'AEA et les compétences de base</i>	10
b. <i>L'AEA et les compétences professionnelles (l'AEA pour le monde du travail, l'entrepreneuriat, l'EFTP)</i>	11
c. <i>L'AEA et les compétences de citoyenneté active</i>	11
d. <i>L'AEA pour la santé, le bien-être et la pérennité de l'environnement</i>	11
e. <i>L'AEA dans les situations de conflit et post-conflituelles</i>	11
2. Deuxième série de séances en groupes : mettre en œuvre le <i>Cadre d'action de Belém</i> dans le cadre de l'ODD 4/Éducation 2030	11
f. <i>Politiques</i>	11
g. <i>Gouvernance</i>	11
h. <i>Financement</i>	11
i. <i>Participation</i>	12
j. <i>Qualité</i>	12
SÉANCE PLÉNIÈRE 6	
Suivi et mesure de l'AEA aux échelles nationale et internationale	12
SÉANCE PLÉNIÈRE 7	
Vers la CONFINTEA VII dans le contexte de l'ODD 4/Éducation 2030 : une réflexion sur les éléments clés et les conséquences pour une mise en œuvre à l'échelle nationale	13
SÉANCE DE CLÔTURE	14

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

ADEA	Association pour le développement de l'éducation en Afrique
AEA	Apprentissage et éducation des adultes
ANLCA	Agence nationale marocaine de lutte contre l'analphabétisme
ANASE	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
ASPBAE	Bureau d'éducation des adultes pour l'Asie et le Pacifique Sud
BFA	Cadre d'action de Belém
CETA	Loi pour la formation continue et l'apprentissage
CIEA	Conseil international d'éducation des adultes
CONFINTEA	Conférence internationale sur l'éducation des adultes
CREFAL	Centre régional de coopération pour l'éducation des adultes en Amérique latine et aux Caraïbes
DVV International	Institut de coopération internationale de la Confédération allemande pour l'éducation des adultes
EPT	Éducation pour tous
FAWE	Forum des éducatrices africaines
CME	Campagne mondiale pour l'éducation
GRALE	Rapport mondial UNESCO sur l'apprentissage et l'éducation des adultes
CIEA	Conseil international d'éducation des adultes
TIC	Technologies de l'information et de la communication
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur pays
LLL	Apprentissage tout au long de la vie
LLPS	Politiques et stratégies en matière d'apprentissage tout au long de la vie
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
RALE	Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes
ODD	Objectif de développement durable
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
UIL	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNITAR	Institut des Nations unies pour la formation et la recherche

INTRODUCTION

Le Bilan à mi-parcours de la CONFINTEA VI s'est tenu du 25 au 27 octobre 2017, accueilli chaleureusement et généreusement par les cités historiques de Suwon et d'Osan, en République de Corée. Le lieu de la conférence était parfaitement choisi, puisque c'est le pays du roi Sejong le Grand, dont la création visionnaire de l'alphabet hangeul il y a plus de 500 ans a été véritablement révolutionnaire, mais est aussi l'expression d'un engagement puissant pour permettre à l'ensemble de la population de lire plus facilement sa langue — l'apprentissage des adultes en action !

Aux deux villes et à la République de Corée, nous adressons nos remerciements sincères venant du fond du cœur — 감사합니다.

La conférence a réuni 325 participants de 95 pays, ainsi que 50 représentants des médias. La représentation des deux sexes était cependant déséquilibrée avec seulement 30 pour cent de femmes participantes.

CONTEXTE

Le Bilan à mi-parcours prend comme point de départ le *Cadre d'action de Belém (BFA)* adopté lors de la CONFINTEA VI en décembre 2009. La période de 15 ans assignée pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et des objectifs en matière d'éducation pour tous a pris fin en 2015. Un dialogue international et des débats intenses ont fondé la phase suivante de développement mondial, formulée dans les Objectifs de développement durable et le Programme 2030 adopté par les Nations Unies en 2015. La même année, la *Déclaration et cadre d'action d'Incheon* a fixé le calendrier international en matière d'éducation. Toujours en 2015, l'UNESCO a adopté sa *Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (RALE)* en remplacement de la *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes* de 1976.

Parallèlement au développement de ce consensus international sur le développement et les objectifs en matière d'éducation, l'UIL a initié un processus de suivi de la CONFINTEA VI qui a déjà donné lieu à trois éditions du Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (*GRALE*), une quatrième étant prévue pour 2019 pendant la période préparatoire de la CONFINTEA VII,

qui aura lieu en 2021. Ces rapports, désormais complétés par les rapports régionaux spécialement rédigés pour le Bilan à mi-parcours, sont les premiers du genre en matière d'AEA.

Le Bilan à mi-parcours disposait donc d'une grande richesse de contributions et de structures pour évaluer les progrès accomplis et envisager l'avenir. Le *GRALE III* et les rapports régionaux ont fourni les données les plus récentes permettant d'examiner la mise en œuvre du *BFA*.

OBJECTIFS

Selon la note conceptuelle, le Bilan à mi-parcours visait à :

- faire le point sur les progrès, les activités et les tendances depuis 2009, partager les leçons à tirer et analyser les résultats généraux et les recommandations des trois Rapports mondiaux sur l'apprentissage et l'éducation des adultes, et en particulier ceux du *GRALE III* ;
- évaluer les dernières recherches sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (AEA), en particulier sur ses bénéfices intersectoriels, trouver de nouveaux arguments puissants pour sensibiliser à l'AEA et renforcer les arguments pour accroître les investissements ;
- obtenir des informations sur les innovations, les bonnes pratiques et les exemples réussis sur la façon d'améliorer l'AEA, mais aussi étudier les échecs et les défis rencontrés, sur la base des progrès réalisés dans la mise en œuvre des plans d'action régionaux pour le suivi de la CONFINTEA VI ;
- renforcer les partenariats existants et en conclure de nouveaux au niveau mondial, régional et national, afin de développer des actions conjointes pour l'AEA jusqu'à la CONFINTEA VII (en 2021) et au-delà, sur la base de nouvelles enquêtes régionales de suivi ;
- explorer le potentiel d'associations renforcées entre les prestataires et les utilisateurs de l'AEA ;
- conclure le Bilan avec de nouvelles idées sur la façon dont le thème de l'AEA peut s'inscrire dans des réformes politiques plus larges visant à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie (Cadre d'action Éducation 2030) et le développement durable (ODD).

Le rapport qui suit guide les participants pour leur permettre de juger dans quelle mesure ces objectifs ont été réalisés.

SÉANCE D'OUVERTURE

Après deux impressionnantes représentations culturelles de danse et de chant, M. Tae-young Yeom, maire de Suwon, salue les participants à la Conférence et exprime son grand plaisir de les accueillir. Il souligne l'importance que Suwon, en tant que « cité humaine », accorde à l'apprentissage tout au long de la vie (LLL) — un point qui sera développé dans la présentation multimédia, plus tard au cours de la première journée. Reconnue « ville apprenante mondiale », Suwon voit dans l'apprentissage tout au long de la vie un instrument pour faire avancer les valeurs de la démocratie et l'espoir.

M. Kabir Shaikh, directeur par intérim de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), rappelle les origines de la manifestation, d'aujourd'hui jusqu'à la CONFINTEA VI qui a eu lieu à Belém en 2009, et fait remarquer que l'AEA est une composante essentielle du droit à l'éducation. Il souligne les changements importants qu'a connus la société depuis 2009 — définition de l'alphabétisme fonctionnel, numérisation, régimes de travail, nouvelles parties prenantes et nouveaux groupes-cibles (notamment les migrants, les mères actives, les détenus et les personnes handicapées). Il insiste sur le fait qu'inscrire l'AEA au Programme 2030 et en faire un élément-clé des ODD devrait être un objectif central de la conférence, dans l'attente de la CONFINTEA VII en 2021.

Mme Chun-ran Park, vice-ministre coréenne de l'éducation, remercie ensuite les cités hôtes et met en avant l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie pour son pays, qui a déjà lancé plusieurs initiatives de soutien aux familles vulnérables et aux personnes âgées. Mme Park anticipe ensuite sur les liens que la conférence établira entre apprentissage tout au long de la vie et développement durable.

M. Cheung Sik Jo, directeur général de la planification et de la coordination de la province de Gyeonggi, souligne de son côté l'espoir que l'AEA doit apporter à un monde où émotion et colère ont tendance à prédominer, tandis que M. Sang-wook Kwak, maire d'Osan, informe les participants que sa ville a développé un système complet d'AEA accessible à tous et s'efforce de devenir une « ville apprenante » reconnue.

M. Kabir Shaikh conclut la cérémonie d'ouverture en présentant l'ordre du jour et en nommant le bureau de

la conférence et le comité de rédaction. Ces derniers sont approuvés à l'unanimité par le public. Le bureau se compose de :

- co-président : le maire de Suwon ;
- co-président : le maire d'Osan ;
- secrétaire : le directeur de l'UIL p. i.
- rapporteur général : M. Clinton Robinson, consultant

Le comité de rédaction, à la représentation régionale équilibrée, comprend : M. Ahlin Byll-Cataria (Togo), M. Heribert Hinzen (Allemagne), Mme Maria Khan (ASPBAE), M. Raafat Radwan (Égypte), Mme Sylvia Schmelkes (Mexique) et M. Ilseon Choi représentant le pays hôte (République de Corée).

Le rapport qui suit vise à présenter les questions centrales qui ont émergé de nos échanges et à restituer l'essentiel des séances de la conférence. Il ne comprend pas les recommandations des groupes parallèles ; elles doivent par nature être incluses au document final.

Chacune des trois journées de la conférence a adopté une perspective différente : la première journée a fait l'inventaire des progrès accomplis à ce jour ; la deuxième journée a étudié plusieurs dimensions et domaines d'action en matière d'AEA dans le cadre du Programme 2030 et la troisième journée a abordé des moyens de mobilisation, de mise en œuvre et de mesure de l'efficacité de l'AEA pendant la période précédant 2030.

SÉANCE PLÉNIÈRE 1

CONFINTEA VI : DÉVELOPPEMENTS INTERVENUS ENTRE 2009 ET 2017

Mme Leona English, professeure d'éducation des adultes à l'université St. François-Xavier, au Canada, prépare l'inventaire des progrès accomplis en résumant les résultats essentiels du *GRALE III* dans les cinq domaines-clés du *BFA*. Elle fait notamment remarquer que des changements importants se sont produits depuis la publication du rapport en matière de démographie, d'économie, d'environnement, de migration, d'inégalités et de technologie. Elle souligne aussi, à titre anticipatif, que le *GRALE IV* devrait aborder spécifiquement la question de la participation, les instruments de mesure du progrès et les résultats.

Deux experts présentent ensuite leurs perspectives à propos du *GRALE III* — Mme Shirley Walters, vice-présidente du CIEA (Afrique/ bureau de l'éducation en matière d'égalité entre les sexes), et M. Christoph Jost, directeur de DVV International (Allemagne). Ils saluent tous les deux le *GRALE* comme une tentative audacieuse d'expliquer le rôle de l'AEA, en tant que rapport basé sur des données probantes et outil de sensibilisation et de dialogue politique. Ils expriment également un désir commun d'élargir les données collectées — pour inclure les études de cas ou les données de l'éducation populaire et de la société civile — et de travailler à une définition commune de l'AEA pour tous les pays. Des ressources plus abondantes, une recherche de terrain plus approfondie et une diffusion plus large, soutiennent-ils, augmenteraient encore l'impact du *GRALE*.

Outre le *GRALE*, la *Recommandation sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (RALE, 2015)* de l'UNESCO fournit un cadre complet aux décideurs, chercheurs et praticiens. M. Werner Mauch, coordinateur du programme AEA de l'UIL, distingue cinq dimensions-clés de la *Recommandation* : 1) elle considère l'AEA comme une partie intégrante de la réalisation du droit à l'éducation ; 2) elle est complémentaire d'une recommandation sur l'EFTP ; 3) elle définit l'AEA ; 4) elle a pour but de renforcer la coopération internationale et 5) elle servira, parallèlement au *BFA*, à développer des politiques nationales en matière d'AEA et à améliorer les conditions de l'AEA dans les États membres.

M. Jose Roberto Guevara, vice-président du CIEA (Asie-Pacifique), présente une réaction de la société civile qui perçoit la *Recommandation* comme un instrument de dialogue et de communication. Il insiste sur le fait que la société civile a un rôle à jouer, pas uniquement pour la mise en œuvre de décisions, mais à toutes les étapes de la prise de décisions qu'elle enrichit en lui ouvrant des perspectives centrées sur l'apprenant et en la recentrant sur les spécificités du contexte. Il fait également remarquer que les partenariats locaux basés sur la solidarité et les valeurs humaines sont conformes au principe de « ne laisser personne pour compte » exprimé dans les ODD.

SÉANCE PLÉNIÈRE 2

ANALYSES RÉGIONALES : PROGRÈS, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

La séance, animée par Mme Katarina Popovic, secrétaire-générale du CIEA, commence par la présentation de la *Déclaration du Forum de la société civile*, et passe ensuite aux études régionales des progrès en matière d'AEA.

DÉCLARATION DU FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

M. Alan Tuckett, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Wolverhampton, présente la *Déclaration du Forum de la société civile* qui a eu lieu le 24 octobre, juste avant la conférence. La Déclaration est centrée sur l'importance de l'AEA en tant que partie intégrante du droit à l'éducation et moyen décisif de mise en œuvre des ODD. Il insiste également sur le besoin d'écouter les apprenants et d'inclure les groupes marginalisés, concluant que l'AEA doit durer tout au long de la vie et englober tous les domaines et toutes les dimensions de la vie pour déployer son potentiel de transformation.

ÉTUDES RÉGIONALES

Cinq rapports régionaux ont été réalisés en préparation à la conférence afin de mettre en lumière les aspects de l'AEA spécifiques aux différents contextes. Les cinq rapports étaient à la disposition des participants, ainsi qu'un document de synthèse. Au cours de la séance, un représentant a présenté les progrès accomplis, les défis et les recommandations pour chaque région – une richesse d'informations et d'analyses à laquelle le présent rapport ne peut guère rendre justice. Un choix de sujets restitue l'essentiel du contexte unique de chaque région du monde et des défis auxquels elle est confrontée, les rapports eux-mêmes brossent un tableau plus complet de la situation.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

M. John Aitchison, professeur émérite de l'université du Kwazulu-Natal, Afrique du Sud : les pays de la région, s'ils revendiquent des progrès dans les cinq domaines du *BFA*, manquent d'éléments probants, et donc de données fiables, ce qui a donné lieu à des recommandations fortes concernant le besoin de développer des capacités plus importantes dans les secteurs de la collecte d'information, de la recherche, de l'assurance-qualité et du développement de partenariats. L'implantation de

l'AEA dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie reste un objectif lointain.

ÉTATS ARABES

M. Samir Jarrar, Groupe pour le développement de l'éducation, Liban : marquée par l'urgence et les situations post-conflits qui n'inspirent qu'une faible confiance en l'État, la région n'a pas progressé vers l'adoption de nouveaux concepts en matière d'alphabétisation. L'apprentissage tout au long de la vie n'est pas encore au centre de la vision qu'a la région de l'éducation. L'engagement exprimé sous la forme de partenariats solides entre le gouvernement, la société civile et d'autres acteurs constitue la seule base ferme permettant à l'AEA de contribuer à la paix, à la cohésion sociale et à la pratique de la démocratie.

ASIE ET PACIFIQUE

M. Rangachar Govinda, ancien vice-chancelier, Université nationale de planification et d'administration de l'éducation (NUEPA), Inde : cette immense région abrite les deux tiers des enfants non scolarisés du monde, près de 900 millions des plus pauvres et près des deux tiers des adultes analphabètes. Dans ce contexte, les progrès en matière d'alphabétisation sont positifs et les besoins très significatifs de la région ont permis à une gamme d'initiatives variées de voir le jour dans le domaine de l'AEA, accompagnées par des politiques et des cadres de gouvernance de plus en plus solides. Les tendances convergentes dans la région aboutiront peut-être à une normalisation, mais la prudence reste de mise pour ne pas négliger la pertinence du contexte.

EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

Mme Gina Ebner, secrétaire-générale, Association européenne pour l'éducation des adultes : les pays de la région bénéficient des cadres de l'Europe et de l'OCDE sur l'éducation des adultes qui permettent évaluations, comparaisons et coopération internationale. Le financement durable reste un problème, tandis que l'intégration de nouvelles méthodes de mise en œuvre et de nouveaux parcours d'apprentissage demeure une des préoccupations majeures pour l'avenir.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

M. Timothy Ireland, professeur d'université et titulaire de la chaire de l'UNESCO, université fédérale de Paraíba, Brésil : le rapport souligne la diversité ethnique et linguistique de la région et note qu'elle présente le plus haut niveau d'inégalités au monde, ce qui fait du droit

à l'éducation plus une intention qu'une réalité. Dans ce contexte, l'AEA a un rôle à jouer en contribuant à la citoyenneté démocratique, mais doit accorder plus d'attention aux voix des apprenants et s'engager plus en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie qui est aujourd'hui un concept méconnu sans grande pertinence dans le contexte régional.

Les thèmes communs à toutes les régions comprennent le besoin de financement et de données adéquats, ainsi que l'importance de toucher les plus marginalisés en tenant compte du contexte. L'importance d'intégrer l'AEA à un système éducatif global constitue un autre thème transversal.

SÉANCE PLÉNIÈRE 3

OPTIMISER L'ACTION : BONNES PRATIQUES ET LEÇONS RETENUES

La dernière séance de la première journée a développé les pratiques efficaces et les leçons apprises de la mise en œuvre du *BFA*. Animée par Mme Nani Zulminarni, présidente de l'ASPBAE, elle a vu quatre présentations des leçons de gouvernance, politique et qualité de l'AEA.

M. Abdsamih Mahmoud, directeur de l'ANLCA marocaine, présente l'évolution structurelle générale de l'agence, insistant sur le fait que son expansion à l'échelle du pays entier nécessite de renforcer les procédures de gestion et le contrôle. Il souligne l'importance de mettre en place des processus de gouvernance clairs et fonctionnels pour permettre à l'agence d'assumer sa responsabilité envers les apprenants et de forger des partenariats intersectoriels efficaces pour faire progresser l'alphabétisation. Les structures de gestion, encore en cours de mise en œuvre, sont centrées sur une approche stratégique et basée sur les résultats.

M. Sergio Cárdenas du CREFAL (Mexique) et Mme Andrea Ernst du secrétariat d'État suisse pour l'éducation, la recherche et l'innovation, présentent le développement de politiques en matière d'AEA. En ce qui concerne l'élaboration de politiques, M. Cárdenas s'est appuyé sur le *BFA* et la *Recommandation*, faisant remarquer qu'ils appellent tous les deux à des politiques intégrées impliquant des acteurs très divers et basées sur la coopération interministérielle. Cependant, les écarts entre politique et législation, ainsi que la répartition inégale des fonds,

continuent d'empêcher que des réponses efficaces et appropriées soient apportées aux besoins actuels en matière d'alphabétisation et d'AEA. Nous manquons de données sur l'impact des programmes d'AEA, mais elles fourniraient des arguments convaincants pour la promotion de l'AEA.

Mme Ernst expose les développements récents de la politique suisse d'AEA, notamment le caractère décentralisé des prises de décision et la fourniture en grande partie privée des prestations d'AEA, basées sur les demandes individuelles des apprenants. Cependant, le besoin de faire progresser les compétences de base exige une politique nationale commune pour soutenir les prestataires locaux d'AEA. La *Loi sur la formation continue et l'apprentissage (CETA)* qui en résulte représente la première initiative nationale pour promouvoir l'acquisition de compétences de base par les groupes vulnérables et exclus.

M. Ahlin Byll-Cataria, ancien secrétaire exécutif de l'ADEA, place sa discussion de la qualité de l'AEA dans le contexte africain et fait observer que la forte croissance économique et l'investissement qui en a résulté dans le domaine social n'ont pas eu l'impact souhaité, en raison de nombreux défis à relever en matière de développement. Les cadres international et africain donnent tous les deux une impulsion à l'AEA, mais la croissance démographique repousse toujours plus loin dans l'avenir l'accomplissement des objectifs éducatifs. Si l'Afrique veut mettre en œuvre des programmes d'AEA plus cohérents et efficaces, elle doit prendre en compte la diversité de ses apprenants et les besoins en apprentissage individuels autant que communautaires. En même temps, les efforts pour créer ces programmes doivent être étayés par une volonté politique au plus haut niveau, ainsi qu'une coopération et un financement intersectoriels.

SÉANCE PLÉNIÈRE 4

PERSPECTIVES POUR 2030 : AEA, LLL, ODD 4 ET PROGRAMME ÉLARGI DES ODD

La deuxième journée a été consacrée à l'étude des liens entre AEA et programmes élargis, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Animée par M. Heribert Hinzen, membre honoraire de l'UIL et ancien directeur de DVV International, la première séance a examiné les approches ODD et identifié

des rapports plus larges avec les ODD, ainsi que des rapports spécifiques avec les secteurs de la santé, de la coopération régionale, des enfants non scolarisés et du développement des capacités.

Mme Camilla Croso, présidente de la CME, lance la discussion en explicitant les liens entre le programme des ODD et l'AEA, le *BFA* et la *Recommandation*. L'apprentissage des adultes est un élément central de tous les ODD et Mme Croso affirme que l'AEA a un rôle « structurel, habilitant et central » à jouer pour sa mise en œuvre. Elle observe que le *BFA* souligne que l'AEA fournit aux bénéficiaires les outils pour exercer leurs droits et affirmer leurs vies, tandis que la *Recommandation* adopte une approche globale et systématique de l'AEA dont les objectifs concernent les facultés individuelles autant que les responsabilités collectives et les relations. L'ODD 4 n'exprime pas clairement ce caractère global de l'AEA, de même que toutes ses cibles ne concernent pas directement les adultes. D'autres institutions et structures d'éducation et de développement ne reconnaissent pas non plus l'AEA. La faible priorité accordée à l'AEA dans ces forums a inspiré à Mme Croso huit recommandations qu'elle propose et que le comité de rédaction prend en considération.

M. Henrique Lopes, coordinateur de la recherche scientifique sur la santé publique de l'Université catholique du Portugal, énonce l'argument fort que les risques sanitaires sont combattus plus efficacement par l'éducation que par les soins. Par conséquent, l'éducation sanitaire et les changements comportementaux qu'elle induit représentent un investissement essentiel trop souvent minimisé. C'est pourquoi l'AEA pourrait être considéré comme un outil stratégique en matière de santé pour aborder les problèmes sanitaires dans toute leur diversité, ce qui aurait pour résultat de faire baisser les frais médicaux, de réduire les comportements à risque et de responsabiliser les individus et leurs familles pour veiller mieux et plus consciemment à leur santé.

Présentant le rôle régional de l'ANASE en matière d'éducation, Mme Abigail Lanceta, directrice adjointe/ chef du service Éducation de la Division de la jeunesse et des sports (ANASE), détaille ses huit sous-objectifs, parmi lesquels l'EFTP et l'apprentissage tout au long de la vie. Dans le cadre du Programme des ODD et en partenariat avec l'ONU, l'ANASE a adopté un plan d'action dont les objectifs incluent la promotion de « l'apprentissage tout au long de la vie, les équivalences de parcours et le

développement des compétences » et qui vise à aligner ses actions sur celles d'autres structures régionales et internationales. Les enfants non scolarisés sont l'une des principales préoccupations de l'ANASE. Au cours de la discussion qui suit, Mme Lanceta convient que l'AEA ne fait pas l'objet de références explicites dans les déclarations de l'ANASE et appelle l'UIL à lui apporter son assistance sur point.

Le rôle du FAWE pour les enfants non scolarisés en Afrique fait l'objet d'une présentation par Mme Hendrina Doroba, directrice exécutive du FAWE. La scolarité des filles est une priorité, avec 28 millions d'entre elles qui ne sont pas scolarisées rien qu'en Afrique occidentale et centrale, un chiffre qui s'explique en partie par les défaillances du système scolaire. Dans ce contexte, l'AEA représente un moyen d'offrir aux filles des choix de formation, à condition que la formation technique les mène à des opportunités économiquement productives.

La représentante de la division coréenne au sein du réseau mondial de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (CIFAL Jeju de l'UNITAR) et chargée de programme Mme Ji Ye Hyun présente un programme de renforcement des capacités qui s'attaque aux questions de développement économique, de gouvernance et de planification urbaines, d'inclusion sociale et de durabilité de l'environnement. Destiné aux représentants gouvernementaux et aux acteurs du secteur privé et de la société civile, le CIFAL de l'UNITAR organise des ateliers parmi lesquels un programme « City Share » qui facilite les partenariats et contribue à une meilleure planification urbaine stratégique. Le développement des compétences en leadership parmi les jeunes est notamment une priorité dans le contexte du programme de développement durable.

Les questions du public poussent les intervenants à préciser comment ils voient la poursuite de l'intégration de l'AEA au programme des ODD, comment traiter les modalités d'engagement aux niveaux international et local, comment définir le rôle de l'enseignement supérieur et comment consolider l'apprentissage intergénérationnel.

SÉANCE PLÉNIÈRE 5

GROUPES THÉMATIQUES PARALLÈLES ET RÉSULTATS

Le deuxième jour, des groupes thématiques se sont réunis dans le cadre de deux séances parallèles de cinq groupes chacune, suivies de commentaires et réactions au cours d'une séance plénière animée par Mme Sylvia Schmelkes, présidente de l'Institut national mexicain pour l'évaluation de l'éducation. Les groupes étaient chargés de rédiger chacun deux recommandations concernant leur thème de travail. Ces recommandations ont ensuite été revues par le comité de rédaction afin d'être insérées dans le document final dont elles forment une contribution majeure.

Dans la mesure où les groupes ont rapporté la nature et la teneur de leurs discussions, l'essentiel en est résumé ci-dessous.

1. PREMIÈRE SÉRIE DE SÉANCES EN GROUPES : DIMENSIONS INTERSECTORIELLES DE L'APPRENTISSAGE ET ÉDUCATION DES ADULTES ET SA MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU DES PAYS

a. L'AEA et les compétences de base

Les discussions ont porté sur les définitions de l'alphabétisation et de l'AEA avec un consensus qu'il n'existe aucune définition commune à tous et que l'alphabétisation est un continuum de niveaux de compétence. Le concept évolue par ailleurs selon le contexte. Tous les participants ont convenu que l'alphabétisation fait partie intégrante du développement. L'importance de la volonté politique et du financement a été fortement soulignée, avec la précision que la volonté politique ne se traduit pas forcément par un financement durable. Permettre un accès équitable à l'AEA/l'alphabétisation suppose de faire prendre conscience aux adultes des opportunités à leur disposition, mais tous ne sont pas disposés à participer. Viser des groupes spécifiques s'avère difficile si les données ne sont pas ventilées. L'alphabétisation s'acquiert plus facilement dans sa langue maternelle, ce qui incite les populations à apprendre les langues nationales. Enfin, des liens doivent être établis entre alphabétisation/compétences de base et apprentissage non formel et informel.

b. L'AEA et les compétences professionnelles (l'AEA pour le monde du travail, l'entrepreneuriat, l'EFTP)

L'EFTP est souvent dispensé exclusivement aux garçons et aux hommes, tandis que les filles et les femmes ne bénéficient que de formations autour du travail domestique. Il est nécessaire de sensibiliser les acteurs et d'accroître les investissements, notamment dans l'EFTP nonformel. La reconnaissance, la validation, la certification et l'accréditation sont essentiels pour tous les types d'EFTP dans un cadre national de qualifications. L'EFTP ne doit pas être limité aux formations destinées au marché du travail, c. à d. à un emploi formel, mais doit aussi comprendre l'entrepreneuriat et la formation aux activités génératrices de revenus. En termes d'approches, les distinctions entre formation formelle, nonformelle et informelle doivent être gommées pour permettre l'interaction des formateurs et des communautés afin d'évaluer les besoins spécifiques de ces dernières et d'adapter en conséquence les prestations de formation.

c. L'AEA et les compétences de citoyenneté active

Le concept de citoyenneté active doit être défini avec prudence car certains pays pourraient s'en servir comme instrument de contrôle ou moyen d'exprimer un besoin concernant uniquement les « autres », notamment les migrants. Considérée positivement, la citoyenneté active comprend l'exercice des droits et des responsabilités, l'engagement au sein de la communauté, le développement de la solidarité et d'un sentiment mutuel d'appartenance exprimé par le partage de préoccupations communes telles que la volonté de protéger l'environnement. Il est important d'y inclure les citoyens hors de portée et de créer des espaces de dialogue sécurisés, notamment en ce qui concerne l'exercice des droits.

d. L'AEA pour la santé, le bien-être et la durabilité de l'environnement

Le groupe a identifié de nombreux défis à relever concernant le manque de connaissances, la prédominance d'intérêts et de structures puissants et le besoin de jeter des ponts entre savoir contextuel et santé. De nouveaux développements doivent être pris en compte tels les inégalités croissantes, l'accès facile à l'information, les nouvelles et peu onéreuses solutions techniques ou les approches éducatives innovantes. Au vu de l'étendue de ces facteurs, les efforts pour rapprocher l'AEA et la santé doivent toucher les apprenants dans toute leur diversité en brisant les cloisonnements institutionnels et intellectuels et en favorisant les mécanismes faisant intervenir des acteurs multiples.

e. L'AEA dans les situations de conflit et post-confliktuelles

Le groupe a défendu l'importance de l'AEA dans les situations de conflit et post-confliktuelles, ainsi que son importance préventive. L'AEA fournit un moyen de continuer – ou de recommencer – à apprendre aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (PDI), aux réfugiés et aux migrants en leur donnant des opportunités potentielles de trouver du travail dans la communauté qui les accueille. L'AEA est un mécanisme d'action humanitaire – structuré, entre autres, sous forme d'apprentissage accéléré, d'e-learning et de programmes communautaires. Les cadres législatifs, les structures d'accréditation et le financement sont souvent insuffisants aux niveaux national et régional.

2. DEUXIÈME SÉRIE DE SÉANCES EN GROUPES : METTRE EN ŒUVRE LE CADRE D'ACTION DE BELÉM DANS LE CADRE DE L'ODD 4/ÉDUCATION 2030

f. Politiques

Nul n'ignore le besoin de bonnes politiques, mais soit les ministres des finances ne le comprennent pas, soit les autres ministres négligent l'AEA ou souhaitent le maintenir dans l'isolement. L'AEA souffre de l'abandon d'objectifs précédemment déterminés (p. ex. l'EPT), même s'ils restent pertinents. Au fur et à mesure que l'échéance de 2021 approche, nous risquons une fois encore de perdre de vue le *BFA* qui n'est pas encore totalement mis en place. Le groupe comprenait bon nombre de représentants gouvernementaux généralistes et les discussions ont révélé à quel point la promotion à plus large échelle de l'AEA dans les services du gouvernement peut être difficile.

g. Gouvernance

Le groupe a partagé différents modèles de gouvernance de l'AEA et fait une distinction entre approches centralisées (p. ex. Japon, Slovaquie) et approches décentralisées (p. ex. Canada). Le besoin de prendre en compte les voix des apprenants pour la gouvernance a été souligné – l'AEA a besoin de décisions prises démocratiquement, ainsi que d'une approche intersectorielle et coopérative entre les ministres et les institutions.

h. Financement

La grande variété des prestations d'AEA se traduit par des données souvent insuffisantes sur lesquelles baser des mesures de financement, ce qui rend difficile de justifier l'AEA auprès des ministères. Il est pourtant évident

que l'AEA n'est pas uniquement une dépense – et certainement pas une forme d'assistance publique – mais bien un investissement dans l'avenir des communautés.

i. Participation

La participation varie beaucoup selon les pays et les contextes, certains groupes de populations rencontrent plus de difficultés pour participer aux mesures d'AEA ou n'y parviennent pas. Les femmes dans les zones rurales, par exemple, sont souvent à tel point surchargées de travail qu'elles ne peuvent saisir les opportunités d'AEA.

j. Qualité

La qualité comprend les différents éléments pertinence, équité, efficacité et efficience. Garantir la qualité de l'AEA requiert une politique globale dans un contexte sectoriel – car la planification sectorielle peut exclure l'AEA. Les ressources humaines et financières doivent aussi être adaptées, avec des formations initiales et continues pour une professionnalisation des éducateurs d'adultes. La coordination entre agences est essentielle, avec notamment des mécanismes efficaces de suivi de l'AEA et d'évaluation de ses résultats. Il est nécessaire, par conséquent, de définir la qualité et des normes pour l'AEA au moyen d'un cadre national de qualifications.

SÉANCE PLÉNIÈRE 6

SUIVI ET MESURE DE L'AEA AUX ÉCHELLES NATIONALE ET INTERNATIONALE

Mme Un Shil Choi, professeur à l'université Ajou, République de Corée, anime la séance et présente les cinq intervenants sur le thème du suivi et de la mesure de l'AEA aux échelles nationale et internationale.

M. Aaron Benavot, professeur à l'université de l'État de New York d'Albany, traite quatre éléments thématiques : définitions, instruments existants, limites de ces instruments et raisons pour lesquelles l'AEA est si peu connu. On trouve des définitions de l'AEA dans plusieurs sources internationales, mais elles ont été élaborées plus pour refléter un consensus scientifique et politique qu'à des fins de mesure. La mesure de l'apprentissage et de l'éducation nonformels reprend souvent les critères de l'éducation formelle ; l'apprentissage nonformel, et peut-être aussi l'apprentissage informel, ont cependant besoin que des approches ciblées soient développées. Bon nombre d'instruments et de stratégies de mesure

existent, tels ceux qu'utilisent l'OCDE, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) et Eurostat, ainsi que plusieurs pays, mais les études ne recueillent souvent que des informations partielles. C'est pourquoi il n'existe aucun ensemble complet de données en matière d'AEA et de LLL au niveau international. Mais pourquoi en savons-nous si peu ? L'AEA est par nature varié, volontaire et complexe, ce qui rend, avec l'absence de normalisation, toute mesure particulièrement difficile.

M. Werner Mauch, coordinateur du programme AEA de l'UIL, explique les objectifs et la structure proposée pour le *GRALE IV*, qui doit être publié en 2019. Une partie passera en revue l'action et les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *BFA* et de la *Recommandation*, tandis que la seconde partie traitera la question de la participation à l'AEA – soit les méthodes de mesure, les indicateurs et les moyens par lesquels l'AEA contribue à atteindre les cibles de l'ODD.

Initiateur de l'Observatoire de l'éducation des jeunes et des adultes en Amérique latine et aux Caraïbes, M. Raúl Valdés-Cotera, coordinateur du programme LLPS de l'UIL, explique l'origine et le but du projet, à savoir l'accès et l'échange d'informations dans toute la région. Il présente ensuite la nouvelle ressource en ligne de l'Observatoire, structurée autour des cinq domaines-clés du *BFA* et de données régionales sur Éducation 2030.

M. Shailendra Sidgel, conseiller en statistiques de classement représentant l'ISU, passe en revue les catégories actuelles dans lesquelles des données sur l'AEA, et plus particulièrement sur l'alphabétisation, sont recueillies. Il poursuit avec un aperçu des difficultés de ce processus, notamment la définition d'une compréhension commune de l'AEA, le passage à une évaluation de l'alphabétisation basée sur le niveau plutôt que dichotomique et la définition de catégories pour l'application des indicateurs de l'ODD 4.

Mme Margarete Sachs-Israel, coordinatrice en chef des programmes de l'UIL, expose sa stratégie de mesure pour la cible 4.6 de l'ODD et fait remarquer que la cible doit être formulée plus précisément pour en expliciter la portée. L'un des défis majeurs est le développement de nouvelles échelles d'alphabétisme et de numératie afin de permettre à ces compétences d'être considérées dans le cadre d'un continuum d'apprentissage. Les données requises seront tirées des nombreuses sources existantes, mais cela ne saurait suffire et des travaux sont en

cours pour définir les données supplémentaires requises et en rechercher les sources. Les questions qui se posent aujourd'hui sont notamment celles de savoir si l'alphabétisation doit être abordée uniquement sous forme de lecture, ou englober aussi l'écriture, celle de la définition de niveaux de compétence et celle de la structure des rapports relatifs à l'indicateur 4.6.1.

Dans sa brève réponse, M. Benavot fait observer que l'architecture de suivi et d'évaluation de l'AEA actuelle n'est pas adaptée et propose une liste de catégories de données. Il propose également la création d'un « Wikipedia » AEA qui permettrait aux différents acteurs de contribuer mondialement, via une plate-forme ouverte en ligne contrôlée par des experts, à la fois dynamique et en mesure de présenter l'étendue des domaines requis pour une évaluation de l'AEA.

SÉANCE PLÉNIÈRE 7

VERS LA CONFINTEA VII DANS LE CONTEXTE DE L'ODD 4/ÉDUCATION 2030 : UNE RÉFLEXION SUR LES ÉLÉMENTS-CLÉS ET LES CONSÉQUENCES POUR UNE MISE EN ŒUVRE À L'ÉCHELLE NATIONALE

Les cinq orateurs de la dernière séance plénière de la conférence reprennent les principaux apports et les implications de l'ODD 4 et d'Éducation 2030 à l'approche de la CONFINTEA VII. La séance est animée par M. Alan Tuckett.

M. Raafat Radwan, ancien premier sous-secrétaire du ministère égyptien de l'éducation, présente les dilemmes auxquels est confrontée la région arabe. Il souligne le besoin d'un changement de paradigme qui rompe avec les modèles institutionnels et politiques existants, par exemple en passant de l'alphabétisation de base à l'apprentissage tout au long de la vie, d'une approche unisectorielle à une approche collaborative multisectorielle, de processus centralisés à des processus décentralisés et – point décisif et révélateur – en cessant de tuer les populations pour investir dans les populations. Il conclut en suggérant que l'AEA doit collaborer étroitement avec les médias dans le monde d'aujourd'hui.

Mme Marcella Milana, professeure associée à l'université de Vérone (Italie), part du contexte européen pour estimer les progrès de l'AEA. Les cadres et mécanismes

de coordination de l'Union européenne permettent le partage des connaissances et la création de groupes de travail transfrontaliers sur l'AEA, même si l'action de l'Europe n'est que partiellement liée au BFA. Il est nécessaire d'examiner les parcours des individus et les différences que l'AEA peut faire. À une époque de peur croissante de l'« autre » perçu comme mettant en danger nos vies et nos moyens d'existence, l'AEA a un rôle décisif à jouer en favorisant la paix et la cohésion sociale, un point qu'on retrouve dans la cible 4.7 de l'ODD.

Mme Ella Yulaelawati, représentante du ministère de l'éducation et de la culture d'Indonésie, se penche sur les liens entre les cinq domaines clés du BFA et cinq cibles de l'ODD 4. Elle montre la pertinence de chaque domaine par rapport aux cibles, en termes à la fois conceptuels et pratiques, à partir d'exemples indonésiens. Mme Yulaelawati exprime ensuite l'espoir que la CONFINTEA VII réaffirmera l'AEA comme un élément central d'Éducation 2030, en plus de son importance en soi. Les changements à promouvoir comprennent le renforcement de l'alphabétisation en tant que pratique sociale, le renforcement de la confiance publique en l'AEA, la mise en valeur du besoin pour l'AEA de répondre à des problèmes sociaux complexes et les efforts pour conserver à l'AEA sa visibilité dans les publications de l'UNESCO et à travers la poursuite de la publication des *GRALE*.

Mme Misitilde Jonas Iita, responsable de l'éducation au ministère de l'éducation de Namibie, expose l'expérience de la Namibie et les difficultés que le pays a rencontrées en matière d'AEA, surtout en ce qui concerne l'alphabétisation des adultes. À partir des bonnes pratiques en ce qui concerne la fourniture de matériel et la promotion de l'alphabétisation, il reste un défi à relever, celui d'identifier les rôles des différentes parties prenantes – gouvernement, société civile et groupes communautaires. Un système de gestion et d'information pour l'éducation des adultes a été mis en place en 2016, tandis que ces centres communautaires d'apprentissage et de développement ont été ouverts dans les 14 régions du pays, avec comme priorité l'utilisation des TIC. Répondre aux attentes des apprenants reste une préoccupation majeure, ainsi que forger des liens solides avec les partenaires de développement pour garantir un soutien financier plus important.

M. Noel Ricardo Aguirre Ledezema, vice-ministre de l'éducation de Bolivie, appelle à une lecture du passé pour renseigner le futur et à cesser de considérer l'AEA comme

un remède ou une mesure d'aide sociale. Il le définit plutôt comme un élément socio-culturel lié à l'identité, ce qui explique que les profils des apprenants, leurs droits et les contextes constituent des facteurs décisifs. L'AEA doit avoir pour objectif d'appartenir au système éducatif, d'assurer la continuité de l'apprentissage, de favoriser la production de matériel et d'idées dans les contextes locaux – et pas uniquement à des fins d'emploi – et de permettre aux populations de transformer leur environnement.

La séance s'achève sur une dernière question de l'animateur : quelle est la chose que les participants souhaiteraient voir changée par CONFINTEA VII ? Les réponses comprennent le financement par des sources multiples, le renouvellement des attitudes envers l'AEA, une participation gouvernementale plus importante aux conférences de ce type et que l'AEA cesse d'être considéré comme une forme d'aide sociale.

SÉANCE DE CLÔTURE

Présidée par M. Kabir Shaikh, directeur par intérim de l'UIL, la session de clôture s'ouvre sur la présentation du rapport oral par M. Clinton Robinson, rapporteur général de la conférence.

M. Ahlin Byll-Cataria, président du comité de rédaction de la conférence, présente ensuite le document final, résultat d'un processus de contributions et de discussions approfondies. En se basant sur un document préliminaire disponible au début de la conférence, le comité de rédaction s'est réuni quatre fois au cours de ces trois jours pour réviser l'avant-projet et l'aligner plus précisément sur les conclusions des débats. Le comité a notamment pris en compte les recommandations formulées par les dix groupes, ainsi que les apports individuels de participants soumis par écrit le dernier jour de la conférence.

Le document final qui en résulte, la *Déclaration du bilan à mi-parcours de la CONFINTEA VI de Suwon-Osan*, est présenté oralement pendant la séance de clôture par Mme Maria Khan, membre du comité de rédaction, et adopté à l'unanimité.

Le maire de Suwon, M. Tae-young Yeom, et celui d'Osan, M. Sang-wook Kwak, félicitent les participants du bon résultat de la conférence en leur qualité de maires des villes d'accueil.

M. Kabir Shaikh clôt la conférence en remerciant les hôtes, les intervenants et les auteurs de présentations, ainsi que les participants, pour avoir fait de cette rencontre un succès et note que les résultats de la conférence serviront à structurer de futurs travaux dans le domaine de l'AEA et jetteront les bases de la CONFINTEA VII en 2021.

La sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) qui a eu lieu en 2009 au Brésil, s'est achevée par l'adoption du *Cadre d'action de Belém*. Ce document a pris note des engagements des États membres et a proposé un guide stratégique pour le développement mondial de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. Le troisième *Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE 3)*, publié en 2016, s'est appuyé sur les données d'une enquête afin d'évaluer les progrès accomplis par les pays pour concrétiser leurs engagements pris au Brésil. Le Bilan à mi-parcours de la CONFINTEA VI qui a eu lieu en octobre 2017 à Suwon, en République de Corée, a fait l'inventaire des avancées réalisées par les États membres au cours des huit dernières années dans la perspective du *GRALE 4* de 2019 et de la CONFINTEA VI en 2021. Ce rapport résume les discussions qui ont animé la Conférence à mi-parcours et fournit aux lecteurs une vue d'ensemble des questions clés concernant les progrès accomplis par rapport au *Cadre d'action de Belém* dans toutes les régions du monde.